

18 juin 2010

SÉNÉGAL

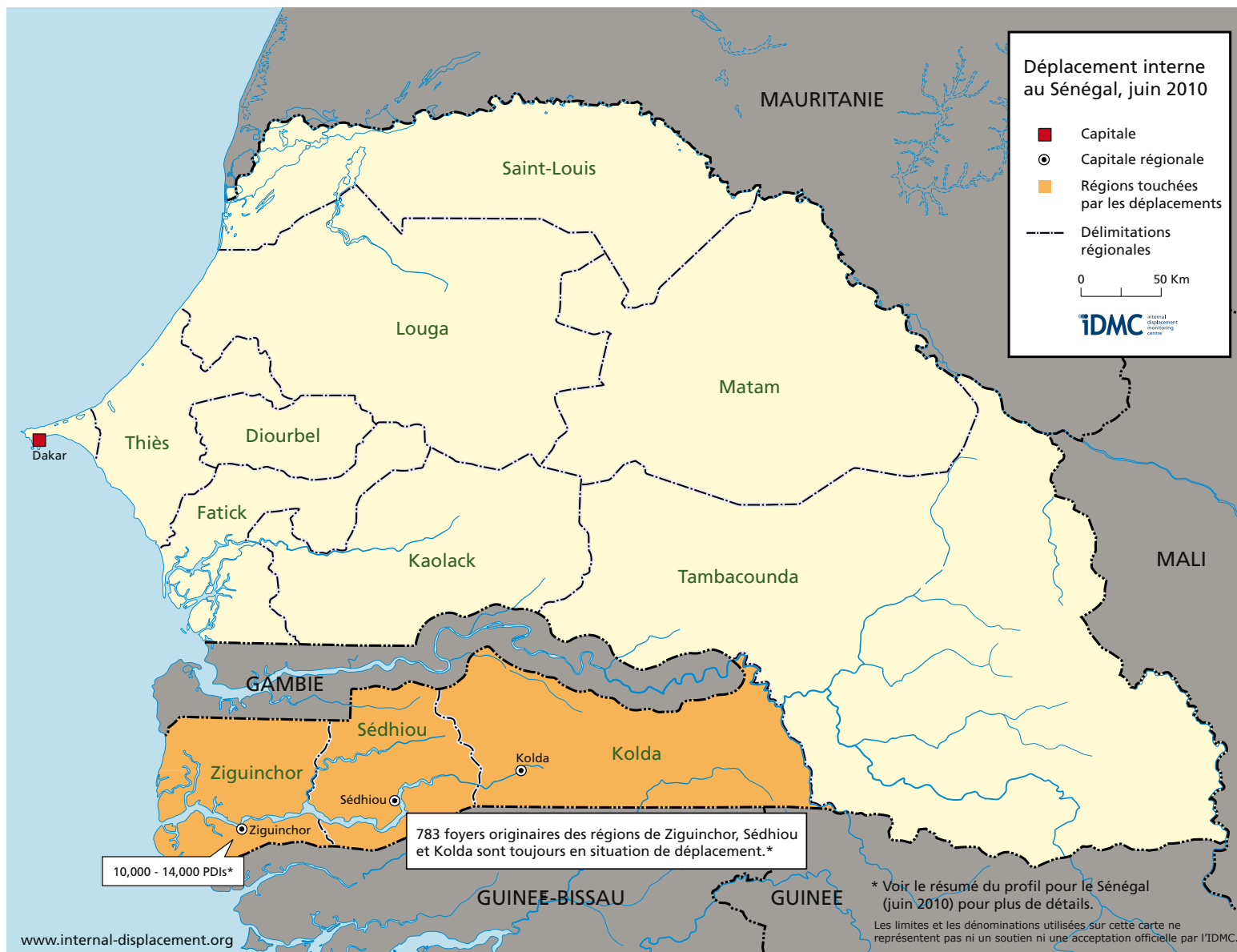
De nouveaux déplacements et défis à l'obtention de solutions durables en Casamance

Depuis 2009, de nouveaux affrontements entre l'armée sénégalaise et les membres du Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) ont provoqué de nouveaux déplacements compromettant les chances de trouver des solutions durables pour les personnes qui sont déplacées internes depuis longtemps. On estime qu'en 2010 le nombre total de personnes déplacées internes en Casamance est compris entre 10 000 et 40 000, sachant qu'en l'absence d'une évaluation exhaustive les chiffres restent peu fiables. La grande majorité des personnes déplacées internes ont cherché refuge auprès de leur famille, d'amis et des communautés d'accueil. Conformément aux tendances des migrations des zones rurales vers les zones urbaines, de nombreuses personnes ont trouvé refuge à Ziguinchor, la plus grande ville de Casamance. Le nombre de personnes déplacées internes ayant trouvé refuge dans la ville serait compris entre 10.000 et 14.000.

Des mouvements de retour massifs ont également été observés depuis 2008. Des données empiriques montrent que de nombreuses personnes déplacées souhaitent rentrer chez elles mais il n'y a pas eu d'évaluation de leurs intentions. Il n'existe pas non plus de données sur le nombre de personnes qui ont réussi à s'intégrer localement, se sont installées à proximité ou ailleurs dans le pays.

L'accès restreint aux terres agricoles en raison des attaques constantes des rebelles a affecté les moyens de subsistance des personnes déplacées internes ainsi que des communautés d'accueil aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En particulier, les femmes chefs de ménages ont dû trouver des alternatives à l'agriculture et dans certains cas, ont eu recours à la prostitution. Les enfants déplacés internes sont souvent en situation d'échec à l'école ou risquent d'être abandonné par les familles confrontées à la pauvreté et au stress, de nombreux adultes ayant été contraints de chercher un revenu ailleurs. Les problèmes sociaux et psychosociaux sont également très répandus parmi les personnes déplacées internes.

Dans les zones de retour, les séquelles de ce long conflit ont continué à entraver la réinsertion durable des personnes déplacées internes. Les infrastructures et les services restent limités, et la présence de mines antipersonnel empêche le retour à l'agriculture. Des opérations humanitaires de déminage à large échelle ainsi que l'accès accru aux services sociaux de base et l'inclusion des revendications territoriales dans les programmes de reconstruction sont nécessaires pour envisager des retours durables.



Source: IDMC
 D'autres cartes sont disponibles à l'adresse www.internal-displacement.org

Contexte et causes des déplacements

En Casamance, au Sud du Sénégal, les déplacements internes ont été provoqués par un conflit de faible intensité mais prolongé entre les forces gouvernementales et les rebelles séparatistes. Malgré la signature de plusieurs accords de paix, ce conflit dure depuis 1982. Une réforme agraire contestée, une discrimination culturelle et un manque de possibilités d'emploi sont au cœur du conflit. La Casamance est bordée au Nord par la Gambie et au Sud par la Guinée-Bissau. Le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) est né dans les années 1960. Il s'est développé dans les années 1970 pour défendre le droit à la terre des populations locales, suite à une réforme agraire imposée par le gouvernement à Dakar qui avait provoqué un afflux de personnes en provenance d'autres régions. La répression des manifestations qui avaient eu lieu en 1982 et 1983 à Ziguinchor, la principale ville de la région, a conduit à une insurrection ouverte. Les circuits de manifestation pacifique étant fermés, le MFDC s'est doté d'une branche armée, Atika, qui est entrée en guerre contre le gouvernement (P. Chang, mars 2008). De violentes manifestations ont encore eu lieu dans les années 1980. À partir des années 1990, Atika a lancé des attaques sur des cibles militaires et civiles en Casamance (A. Manley, novembre 1998). Le déploiement massif de l'armée en réponse à ces attaques a généré un cycle de violence sporadique et de violations des droits humains par les deux parties au conflit. La région est devenue de plus en plus dangereuse et s'est retrouvée isolée du reste du pays.

Même si l'ethnie Diola est fortement représentée au sein du MFDC, le conflit a plutôt été provoqué par la marginalisation sociale et géographique de la Casamance (CODESRIA, 2004). A partir de 1995, le conflit s'est étendu des environs de Ziguinchor vers la partie occidentale de la région de Kolda. Il est ainsi rapidement devenu régional. Des mil-

liers de personnes ont fui vers les pays voisins : la Gambie et la Guinée Bissau. Dans les années 1990, le peuple Diola dans ces deux pays a soutenu le MFDC (Escola de Cultura de Pau, 19 juin 2009). Vers le milieu des années 1990, de nombreux habitants des régions de Casamance qui sont situées le long de la frontière avec la Guinée-Bissau avaient quitté leurs foyers suite à des attaques du MFDC et des opérations contre-insurrectionnelles menées par le gouvernement. En 1997, les rebelles ont commencé à poser des mines antipersonnel le long de la frontière avec la Guinée-Bissau pour protéger leurs bases ce qui a entravé l'accès aux terres. Au début des années 2000, des affrontements sporadiques mais violents entre l'armée et le MFDC ont continué à provoquer des déplacements à court et à long terme.

Depuis 2000, des gouvernements étrangers, y compris ceux de la France, des Etats-Unis, de la Gambie et de la Guinée-Bissau se sont engagés dans la résolution du conflit à travers la médiation et le soutien militaire au gouvernement. De 1992 à 2000 l'Eglise catholique a également participé activement au processus de paix (Escola de Cultura de Pau, 19 juin 2009). Depuis son élection en 2000 comme président du Sénégal, Abdoulaye Wade a tenté de négocier avec les éléments armés du MFDC, mettant ainsi dans une certaine mesure la branche politique du mouvement à l'écart. Ceci a permis au processus de paix de réaliser des progrès significatifs. En 2004, le gouvernement et le MFDC ont signé un accord par lequel le MFDC s'engageait à renoncer à la lutte armée et à la violence. Par ce même accord, le gouvernement s'engageait à accorder une amnistie aux combattants, à assurer la réinsertion des anciens combattants et à soutenir les opérations de déminage et les programmes de reconstruction en Casamance (IRIN, 31 décembre 2004). Cependant, une faction du Front Sud du MFDC a rejeté l'accord : des escarmouches armées, de violentes attaques et des assassinats politiques ont continué de façon irrégulière (VOA, 14 mai 2007; IRIN, 5 décembre 2006).

La violence s'est accrue courant 2009 et au début de l'année 2010 (MISNA, 4 février 2010) en raison de divisions au sein du MFDC et d'un «manque de vision et de politique cohérente de la part du gouvernement du Sénégal » (IRIN, 18 septembre 2009). Le MFDC n'a pas réussi à fédérer les peuples de Casamance à cause de la multiplication de factions et d'un manque de stratégie politique (CODESRIA, 2004). Il est passé d'attaques contre des cibles militaires à des formes de violence qui ont un impact sur les civils, comme les vols à main armée et les attaques qui restreignent l'accès des civils aux terres et outils agricoles (Chatham House, décembre 2004). Le contrôle de la vente de la noix de cajou a fourni une source régulière de revenus au MFDC. La hausse du prix du marché explique aussi l'augmentation des attaques contre les agriculteurs afin de s'emparer des terres observée depuis 2008 (IRIN, 4 août 2008). L'instabilité politique en Guinée-Bissau, qui a suivi l'assassinat du président en mars 2009, a également contribué à l'aggravation de la situation en Casamance (IRIN 5 mars 2009).

Nouveaux déplacements signalés

La reprise des hostilités en 2009 entre l'armée sénégalaise et les groupes séparatistes, avec des affrontements de plus en plus nombreux et intenses au cours de l'année, aurait entraîné de nouveaux déplacements. À la fin du mois d'août 2009, un nombre indéterminé de personnes ont dû quitter leurs foyers à la suite d'affrontements violents dans la périphérie de Ziguinchor. Selon les informations, après avoir bloqué l'entrée et la sortie de certains quartiers, des membres du MFDC ont dépouillé les résidents de leurs papiers d'identité, de leurs bicyclettes et de leurs téléphones mobiles (IRIN, 26 août 2009). Suite à la reprise des combats début septembre, 85 ménages - soit environ 600 personnes - auraient fui les localités de Diabir et Baraf situées en périphérie de Ziguinchor (IRIN, 4 septembre 2009). Une évaluation des besoins effectuée par

la Croix-Rouge sénégalaise a montré que plus de 370 personnes qui avaient été déplacées de Baraf se trouvaient encore en situation de déplacement en mai 2010 (CICR, 17 mai 2010). Alors que des affrontements violents se sont poursuivis en 2010 (Le Quotidien 15 avril 2010; AFP, 22 mars 2010; Reuters, 16 février 2010), aucun mouvement massif de déplacement de civils n'a été rapporté (UNICEF par email, le 16 mai 2010).

Il n'existe pas de statistiques fiables sur le nombre de personnes déplacées internes en Casamance. Ceci est partiellement dû à la complexité des situations de déplacement en Casamance. Les chiffres varient en fonction des sources. La plupart des estimations récentes oscillent entre 10.000 et 40.000 personnes déplacées internes. S'appuyant sur des sources gouvernementales, le Département d'Etat américain indique le chiffre de 10.000 personnes déplacées internes à la fin de 2009 (USDoS, 11 mars 2010), tandis qu'en 2010, le Comité international de la Croix-Rouge a estimé que quelque 40.000 personnes étaient encore déplacées en Casamance (CICR, 4 mars 2010). Citant des chiffres de l'UNICEF, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest d'OCHA (Bureau de coordinations des affaires humanitaires des Nations Unies) considère que depuis plus d'une décennie quelque 20.000 personnes ont été déplacées et que 4.000 autres ont été déplacées par les affrontements de 2009 et du début de 2010 (OCHA par email, 9 février 2010)

Selon les données collectées par la Coopération technique allemande (Procas-GTZ), en milieu d'année (2010), 783 ménages sont toujours déplacés en provenance des trois régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou. Parmi elles, environ 30 pour cent ont trouvé refuge en Guinée-Bissau et en Gambie (Procas-GTZ, à paraître).

Tendances de déplacement

Le déplacement a été de grande envergure et sur le long terme dans les zones au Sud du fleuve

Casamance, en particulier le long de la frontière avec la Guinée-Bissau (M. Evans, avril 2007). La grande majorité des personnes déplacées internes en Casamance ont cherché refuge auprès de leur famille, d'amis ou de communautés d'accueil. Ainsi près de 80 pour cent d'entre eux ont rejoint de la famille ou des amis (PAM, juin 2007). Certaines des nouvelles personnes déplacées internes ont rejoint des familles déjà déplacées (IRIN, 19 octobre 2009). On considère que quelque 150 personnes déplacées par les affrontements de septembre 2009 n'avaient ni famille ni amis vers qui se tourner (IRIN, 4 septembre 2009). Compte tenu de la nature à long terme du déplacement, les ressources des communautés d'accueil deviennent de plus en plus limitées (IRIN, 19 octobre 2009).

Le mouvement initial des personnes déplacées internes a répondu à la nécessité de trouver un refuge dans le voisinage. Ce n'est que dans un second temps que ces personnes se sont dirigées vers les endroits où leur famille ou amis s'étaient installés (Procas-GTZ, mai 2008). Une étude de 2001 sur les personnes déplacées en milieu urbain à Ziguinchor a constaté que certaines des personnes déplacées étaient venues en ville seulement après que l'insécurité ait gagné leur première zone de déplacement (M. Evans, avril 2007). Une étude récente de Procas a montré qu'entre 2004 et 2009, les ménages des régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou ont été en moyenne déplacés deux fois (Procas-GTZ, à paraître). On estime qu'au fil des années, la ville de Ziguinchor a reçu entre 14.000 et 38.000 personnes déplacées internes (Evans, avril 2007), et qu'entre 10.000 et 14.000 personnes déplacées sont encore en train de chercher refuge dans la ville (Jeune Afrique, 8 décembre 2009; CICR, 17 mai 2010, l'UNICEF par email, 16 mai 2010). L'idée d'une évaluation pour obtenir de meilleures estimations du nombre et des besoins des personnes déplacées dans la commune de Ziguinchor a été avancée par les autorités locales.

Le déplacement à Ziguinchor a suivi les tendances de migration urbaine et rurale, « les activités urbaines génératrices de salaires donnant des revenus essentiels à la plupart des ménages dans la région » (M. Evans, 6 janvier 2009). Cette situation a cependant rendu difficile l'identification des personnes déplacées internes en ville. Contrairement au cas de la migration volontaire, le conflit a aussi forcé les personnes les plus vulnérables à se déplacer, y compris les enfants, les personnes âgées et les malades (M. Evans, avril 2007). En ville, les personnes déplacées internes ont généralement eu tendance à se regrouper en fonction de leur village d'origine. Pour ceux qui arrivent de l'Est, les zones d'arrivée principale incluent certaines banlieues de l'Est de la ville tels que Kandé, Tilène et Alwar. En général, la géographie de regroupement des personnes déplacées internes suit les tendances d'installation préexistantes. Par exemple, dans les régions de Alwar et Kandé, les personnes déplacées internes se sont en majeure partie installées avec les membres de la famille qui étaient venues dans la région avant que la terre ne soit pas séparée en parcelles (M. Evans, avril 2007).

Outre les déplacements de longue durée, des déplacements de courte durée, parfois même répétés et combinés avec des retours, sont également fréquents. De nombreuses personnes déplacées internes sont apparemment rentrées chez elles quand la violence a diminué. Parmi les centaines de personnes déplacées en septembre 2009, un grand nombre de personnes ont commencé à regagner leurs foyers quelques jours seulement après la fin des affrontements (IRIN, 19 octobre 2009). D'autres personnes se rendent dans leur région d'origine la journée et rentrent à la tombée de la nuit. Cette stratégie de navette leur a permis de s'occuper de leurs vergers et d'effectuer les activités agricoles qui ne nécessitent pas leur présence constante.

Questions humanitaires et de protection

En limitant l'accès aux terres, les attaques continues des rebelles ont affecté les moyens de subsistance des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Même si les personnes déplacées ont montré de la flexibilité et des facultés d'adaptation à l'évolution des contextes, des contraintes chroniques liées au sous-développement de la région les ont empêchées de construire des moyens de subsistance viables. Selon les informations, la situation des personnes déplacées à long terme à Ziguinchor est devenue pire que celle des personnes non déplacées. En effet, elles n'ont pas pu accéder à leur capital agricole et investir dans des actifs de production. Ceci les pousse à s'engager davantage dans des activités urbaines (M. Evans, avril 2007). L'appauvrissement croissant de la Casamance en raison de la prolongation du conflit a également provoqué des tensions entre les déplacés internes et les communautés d'accueil, menant les personnes déplacées à une situation de marginalisation sociale et de difficultés financières.

En plus des personnes déplacées, les familles et les communautés qui ont décidé de rester sur leurs terres présentent également des vulnérabilités spécifiques (IRIN, 3 février 2010). Les femmes et les enfants sont parmi les plus vulnérables. Ne pouvant plus compter sur leur famille ou leur mari, de nombreuses femmes chefs de ménages ont dû adopter de nouvelles stratégies de survie. Beaucoup ont abandonné l'agriculture et dépendent de petits emplois. Pour certaines, la mendicité et la prostitution sont devenues les seules options (CICR, 4 mars 2010).

On considère que des centaines d'adultes et d'enfants souffrent de troubles de stress post-traumatique, du fait de la prolongation du conflit (IRIN, 20 mai 2010). La majorité n'a cependant pas sollicité un traitement spécialisé. Parmi les

problèmes sociaux et psychosociaux les plus courants identifiés par l'ONG APRAN on trouve l'augmentation des niveaux de stress, la hausse des taux de divorce et des inquiétudes sur la perte de dignité (APRAN, avril 2008).

Les enfants déplacés internes qui vont à l'école dans les zones de déplacement présentent un taux d'échec scolaire élevé. D'autres enfants risquent l'abandon par des familles confrontées à la pauvreté et au stress, beaucoup d'adultes ayant été contraints de chercher des revenus ailleurs (UNICEF par email, 16 mai 2010). Former les professeurs sur les symptômes des troubles de stress post-traumatiques et sur les protocoles d'orientation est indispensable pour surmonter la stigmatisation et fournir aux enfants l'aide dont ils ont besoin (IRIN, 20 mai 2010).

Les victimes des mines antipersonnel et leurs proches sont également exposées au risque de troubles de stress post-traumatique. Une grande partie de la Casamance est contaminée par les mines terrestres et autres restes explosifs de guerre. Les districts de Diattacounda, Niaguis et Nyassia, près de la frontière avec la Guinée-Bissau, ont été identifiés comme les plus contaminés (ICBL, 2009). En 2008, l'Observatoire des Mines a identifié au moins 24 incidents et on continuait de signaler des victimes en 2009. En juillet 2009, le Centre National d'Action Antimines du Sénégal (CNAMS) avait identifié un total de 702 victimes déclarées de mines ou autres restes explosifs de guerre (152 tués et 550 blessés) pour la période allant de 1988 à 2009. La majorité des victimes étaient des civils. Le nombre total de survivants de mines/restes explosifs de guerre est inconnu (ICBL, 2009).

Des solutions durables

Depuis 2008, la Casamance a été témoin de vastes mouvements de retour. Plusieurs villages abandonnés en 2006 se sont lentement repeuplés (UNICEF par email, 16 mai 2010). Dans la plupart

des cas, les retours de personnes déplacées ont eu lieu de manière spontanée et sans assistance. Des données empiriques ont montré que les personnes déplacées internes souhaitent rentrer (Jeune Afrique, 8 décembre 2009), même après de nombreuses années de déplacement. Il n'y a cependant pas eu d'évaluation exhaustive des intentions des personnes déplacées en ce qui concerne les solutions durables, ou de données sur le nombre de personnes déplacées internes ayant réussi à s'intégrer localement ou à s'installer à proximité ou ailleurs dans le pays.

Depuis 2001, des retours s'effectuent à un rythme plus ou moins soutenu. Les personnes déplacées internes ont d'abord commencé par rentrer dans les villages près de Ziguinchor, puis progressivement elles sont revenues dans les zones rurales. Le rythme des retours s'est accéléré au cours des dernières années, de nombreuses familles et communautés prenant exemple sur les premières familles qui sont rentrées (M. Evans, 6 janvier 2009). Pendant qu'ils reconstruisent leurs maisons et redémarrent la production agricole dans les zones de retour, les rapatriés gardent souvent une présence dans leur lieu de déplacement pour garantir l'accès continu aux moyens de subsistance. Dans les cas où il est impossible de faire la navette de façon quotidienne entre les zones de déplacement et les zones de retour, comme le long de la frontière avec la Guinée-Bissau, certains rapatriés ont construit des abris temporaires à proximité de leurs anciennes maisons qu'ils utilisent comme une base malgré les conditions de vie précaires (M. Evans, 6 janvier 2009).

Les questions foncières constituent un facteur important dans les mouvements de retour en Casamance et doivent être pris en compte dans tous les programmes de reconstruction. Les communautés basent leurs activités de subsistance principalement sur la production agricole, or, les opérations de déminage se sont concentrées en grande partie sur les villages des rapatriés au détriment des terres agricoles environnantes.

Ceci a entravé le succès et la durabilité des mouvements de retour (N. Robin & B. Ndione, avril 2006). Les problèmes de sécurité ont également entraîné des modifications dans l'aménagement de certains villages. Alors qu'à l'origine l'habitat était dispersé, un regroupement des maisons en un ensemble plus compact a eu lieu. Ce processus a naturellement demandé beaucoup de souplesse dans les mécanismes de la propriété foncière, certains propriétaires ayant à céder une partie de leur droit de propriété pour permettre la construction de nouveaux logements dans le centre du village. Des changements ont également eu lieu dans les habitudes d'installation (M. Evans, 6 janvier 2009).

Les réformes agraires des années 1960 et la perception ancrée au niveau local d'avoir perdu du terrain en faveur des «gens du Nord» (le nom que l'on donne en Casamance aux personnes vivant au Sénégal du Nord de la Gambie) ont également continué à provoquer des conflits fonciers. Les mouvements de population ont encore compliqué l'accès à la terre et la reconnaissance des droits fonciers (USAID, 1 juin 2006). En conséquence, la plupart des programmes de reconstruction financés par des organisations locales ou internationales ont été accompagnés de mesures de prévention et de règlement des conflits.

La plupart des retournés font face à des obstacles pour leur pleine réinsertion. D'autres personnes déplacées internes demeuraient encore dans l'impossibilité de rentrer chez elles en 2010. Les affrontements armés et les crimes violents contre les civils, le danger des mines, le manque de services sociaux de base et les défis de la reconstruction dans les zones de retour ont découragé les retours (UNICEF par email, 16 mai 2010).

Selon les experts, la dernière explosion de violence en 2009 a non seulement empêché de nombreuses personnes déplacées de rentrer chez elles, mais elle a également menacé les progrès réalisés par les retournés au cours des dernières années (IRIN, 19 octobre 2009). L'insécurité persistante a con-

duit à des restrictions de la liberté de mouvement des civils. En 2009, le gouverneur de Ziguinchor a établi de nouvelles mesures de sécurité, augmentant le nombre de points de contrôle militaires et décidant de restrictions aux voyages de nuit et sur certaines routes (USDoS, 11 mars 2010). Les affrontements ont également limité les opérations de déminage humanitaire, qui, pour beaucoup de personnes déplacées sont une condition préalable au retour. Les opérations ont souffert de nombreuses restrictions liées à l'incertitude quant à la situation sécuritaire (IRIN, 19 octobre 2009).

Pendant le conflit, les routes et les pistes autour de Ziguinchor ainsi que dans les zones d'Oussouye et Bignona ont été fortement minées (Manley, novembre 1998). Une étude du PNUD qui couvre quelque 251 villages de Casamance, a identifié 93 villages comme étant fortement touchés par les mines terrestres et autres munitions non explosées. Soixante autres villages ont été abandonnés. L'étude d'impact sur les conséquences de la présence des mines sur la population (ELISC) réalisée par Handicap International et le PNUD entre octobre 2005 et mai 2006 a constaté que les départements les plus touchés sont Ziguinchor, Sédhiou, Oussouye, Kolda et Bignona (ICBL, octobre 2007). Il y a cependant des rapports contradictoires sur l'étendue réelle de la contamination par les mines dans la région et une meilleure idée "du nombre total des zones suspectes minées en Casamance devrait résulter des enquêtes générales menées en 2009" (ICBL, 2009).

Réponse nationale et internationale

L'approche adoptée à l'heure actuelle par le gouvernement sénégalais et les autorités locales est d'inclure les besoins des personnes déplacées dans des programmes plus larges de reconstruction et de développement de la Casamance. Les objectifs du second Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) couvrant la

période 2006-2010 incluent le retour à la paix et la sécurité, le développement des infrastructures locales et l'accès accru aux services de base en Casamance. Le DSRP-II souligne également la nécessité d'améliorer la vie des groupes vulnérables, notamment les personnes déplacées internes. La mise en œuvre du programme de reconstruction d'urgence pour la Casamance est une priorité (République du Sénégal, octobre 2006).

L'appui du gouvernement aux personnes déplacées s'est principalement fait par l'intermédiaire du Programme de Relance des Activités économiques et sociales en Casamance (PRAESC), lancé en juin 2001 avec le soutien des bailleurs de fonds et d'agences humanitaires. Le PRAESC inclut des opérations de déminage, la démobilisation des combattants, la reconstruction et le développement communautaire lié à la réinsertion, et des activités de développement durable à long terme. Il est destiné à soutenir le processus de paix et de cohésion sociale au sein d'une stratégie plus globale de développement orientée vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. L'aide aux personnes déplacées internes et aux réfugiés est déléguée à des organismes régionaux présidés par le gouverneur de chaque région (PAM, 2007).

Le gouvernement a mis en œuvre le PRAESC avec des partenaires y compris le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ainsi que des ONG nationales et internationales. Les opérations de secours et de reconstruction du PAM en Casamance ont ciblé des régions à forte concentration de personnes déplacées et de rapatriés. En 2008 et 2009, le PAM a mis en œuvre un programme de nutrition contre travail pour aider à rendre les retours durables et promouvoir l'autonomie des rapatriés. Il a également fourni des repas scolaires pour encourager la fréquentation scolaire et contribuer à rétablir les moyens de subsistance (PAM, août 2009). À partir de 2010, le PAM va progressivement se désengager en Casamance tout en renforçant

les capacités nationales et locales pour traiter les problèmes saisonniers d'approvisionnement en nourriture dans les zones chroniquement exposées à l'insécurité alimentaire.

En partenariat avec l'Académie de Ziguinchor, l'UNICEF a créé des écoles pour les enfants déplacés internes de Ziguinchor et dans le village frontalier de Mpack. Elle a apporté son soutien à la formation des enseignants dans la gestion du stress et a conduit des séances d'éducation sur le danger des mines antipersonnel (UNICEF par email, 16 mai 2010). Plus généralement, les agences du système des Nations Unies ont collaboré avec les autorités administratives et des ONG locales dans un projet pilote visant à soutenir le retour dans les deux villages de Laty et Boffa Bayotte. Toutefois, l'implication de différents acteurs dans les initiatives de construction de la paix a conduit à une certaine duplication des efforts et à une certaine confusion dans la mise en oeuvre du programme.

Le financement de projets en Casamance s'est essentiellement fait à travers l'USAID et la Banque mondiale. USAID, l'un des principaux bailleurs dans la région, finance des activités de construction de la paix dans le Nord de la Casamance depuis 1999. Il a choisi de mettre en oeuvre un vaste programme couvrant de nombreux secteurs. Il a ainsi participé au retour des autres bailleurs de fonds (USAID, 1 juin 2006, p.57). Le programme a été conçu pour fournir un appui au développement en vue de promouvoir les efforts de consolidation de la paix et un sentiment de normalité au sein des communautés.

Dans le cadre du Projet d'urgence d'appui à la reconstruction de la Casamance, la Banque mondiale a depuis 2004 engagé 20 millions de dollars dans les programmes de démobilisation des combattants, la réinsertion des combattants, les personnes déplacées et les réfugiés ainsi que la reconstruction des infrastructures dans les zones de retour (Banque mondiale, 9 septembre 2004). Après un certain retard initial, le projet a démarré en 2006

et a été réajusté en 2008 par le transfert de fonds provenant de la composante de démobilisation, qui avait été constamment retardée, vers les activités de reconstruction (Banque mondiale, 20 février 2008). GTZ a été l'un de ses principaux partenaires de mise en oeuvre, soutenant le programme de reconstruction de l'État et le liant au processus de paix. GTZ a travaillé principalement dans le Sud de la Casamance pour introduire des structures et mécanismes de règlement des conflits.

En raison de l'accès limité aux zones frontalières en Casamance, la plupart des programmes de secours et de reconstruction ont été mis en oeuvre par des ONG locales, qui sont engagées dans un large éventail d'activités, allant de la distribution alimentaire à la reconstruction et consolidation de la paix. Ceci a parfois eu un impact négatif sur la cohérence globale (USAID 1 juin 2006, p.56). Bien que recherchées principalement pour leur expertise locale et leurs possibilités d'accès, les ONG locales ont bénéficié de partenariats avec des ONG internationales, et elles ont également réussi à améliorer leurs capacités administratives, obtenant ainsi des accords de financement direct avec les grands bailleurs de fonds comme l'USAID.

En avril 2008, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a repris sa présence dans le Fogny, au Nord de la Casamance, suspendue suite à l'accident de mine survenu en septembre 2006 à Leuffeu qui avait tué un délégué et blessé trois autres membres du personnel (CICR, 11 avril 2008). Le CICR a été particulièrement actif dans les domaines suivants: « aide d'urgence, réhabilitation d'infrastructures de santé et d'approvisionnement en eau, appui aux auxiliaires vétérinaires ainsi qu'aux groupements féminins pour la relance de la production maraîchère, et soutien aux activités communautaires de la Croix-Rouge sénégalaise. » (CICR, 17 mai 2010).

Note: Ce document est un résumé du nouveau profil de déplacement interne pour le Sénégal préparé par IDMC. Le profil complet est disponible sur ce [lien](#).

Sources:

Agence France-Presse (AFP), 22 March 2010, Sénégal: nouvel incident en Casamance

Association pour la Promotion Rurale de l'Arrondissement de Nyassia (APRAN), April 2008, Situation des personnes déplacées internes en Casamance 2001-2007

Chang, Patty, March 2008, "No Development, No Peace? Demobilization and Reintegration in the Casamance"

Chatham House, December 2004, Senegal: Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC)

Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA), 2004, The Casamance Conflict: A Forgotten Civil War?

Escola de Cultura de Pau, 19 June 2009, 2009 Yearbook Peace Processes

Evans, Martin, 6 January 2010, "Flexibility in return, reconstruction and livelihoods in displaced villages in Casamance, Senegal", *GeoJournal*, Vol. 74, n. 6 (copy available with IDMC)

Evans, Martin, April 2007, 'The Suffering is Too Great': Urban Internally Displaced Persons in the Casamance Conflict, Senegal

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 20 May 2010, Tackling trauma in Casamance

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 3 February 2010, Ousmane Goudiaby, "Even if one is afraid, one has no choice"

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 19 October 2009, Confronting aid challenges in volatile Casamance

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 4 September 2009, Hundreds displaced after clashes

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 26 August 2009, "Heaviest fighting in years" hits Casamance

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 5 March 2009, Assassinations breed uncertainty in neighbouring Casamance

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 4 August 2008, High cashew prices benefit rebels

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 18 September 2009, Analysis: Closer to war than to peace in Casamance?

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 5 December 2006, Senegal: Attacks in Casamance despite peace move

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 31 December 2004, Casamance looks forward to more prosperous 2005 after peace deal

International Campaign to Ban Landmines (ICBL), 12 November 2007, Landmine Monitor Report 2007 Senegal

International Campaign to Ban Landmines (ICBL), October 2009, Landmine Monitor Report 2009

International Committee of the Red Cross (ICRC), 11 April 2008, ICRC resumes work in Fogy, Casamance

International Committee of the Red Cross (ICRC), 4 March 2010, Senegal: microprojects restore dignity in Casamance

Sources:

International Committee of the Red Cross (ICRC), 17 May 2010, ICRC delivers essential aid to displaced persons in Casamance

Jeune Afrique/ l'Intelligent.com, 8 December 2009, Casamance : pour les déplacés, la guerre continue

Le Quotidien, 15 April 2010, Attaque Contre Une Patrouille Militaire Sur L'axe Tanaf-Kolda

Manley, Andrew, November 1998, Guinea Bissau/Senegal: War, Civil War and the Casamance Question

Missionary International Service News Agency (MISNA), 4 February 2010, Are the separatists in action again?

ProCas-Gtz, May 2008, Situation des déplacés internes de Casamance (available with IDMC)

ProCas-Gtz, May 2010, Etude sur la réintégration des retournés dans les régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor (draft - copy available with IDMC)

Republic of Senegal, October 2006, Poverty Reduction Strategy Paper II 2006-2010

Reuters, 16 February 2010, Two soldiers killed in Senegal's Casamance province

Robin, N & Ndione, B., April 2006, L'accès au foncier en Casamance L'enjeu d'une paix durable ?

U.S. Department of State (U.S. DOS), 11 March 2010, 2009 Human Rights Report: Senegal

US Agency for International Development (USAID), June 2006, Evaluation of the USAID peace-building program in Casamance and sub-region

Voice of America (VOA), 14 May 2007, Civilians Flee Renewed Violence in Northern Senegal

World Bank (WB), 20 February 2008, Casamance Emergency Reconstruction Support Project

World Bank (WB), 9 September 2004, Senegal: Casamance Emergency Reconstruction Support Project

World Food Programme (WFP), August 2009, Senegal PRRO 10612.0. Budget Revision no. 2 + 3

World Food Programme (WFP), 2007, Protracted Relief and Recovery Operation

World Food Programme (WFP), June 2007, Impact et rôles futurs de l'aide alimentaire en Casamance naturelle

L'Observatoire des situations de déplacement interne

L'Observatoire des situations de déplacement interne (Internal Displacement Monitoring Centre ou IDMC), mis en place en 1998 par le Conseil norvégien pour les réfugiés (Norwegian Refugee Council ou NRC), constitue le principal organisme international surveillant l'évolution des situations de déplacement interne, provoqués par des conflits dans le monde.

Par son travail, l'Observatoire contribue à améliorer les capacités nationales et internationales de protection et d'assistance à des millions de personnes dans le monde qui ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays suite à des conflits ou à des violations des droits de l'homme.

A la demande des Nations Unies, l'Observatoire basé à Genève gère une base de données en ligne qui fournit des informations et des analyses actualisés et complètes relatives aux déplacements internes dans près de cinquante pays.

Sur la base de ses activités de suivi et de recueil de données, l'Observatoire plaide pour des solutions durables à la situation des personnes déplacées qui soient conformes aux normes internationales.

L'Observatoire des situations de déplacements internes mène également des activités de formation visant à renforcer les capacités des acteurs locaux à répondre aux besoins des personnes déplacées.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de l'Observatoire des situations de déplacements internes et la base de données sur www.internal-displacement.org.

Contact:

Nina M. Birkeland
Head of Monitoring and Advocacy
Tél.: +41 (0)22 795 07 34
Email: nina.birkeland@nrc.ch

Marzia Montemurro
Country Analyst
Tel: +41 (0)22 799-0705
Email: marzia.montemurro@nrc.ch

Observatoire des situations de déplacements internes (IDMC)
Norwegian Refugee Council
Chemin de Balexert 7-9
1219 Genève, Suisse
www.internal-displacement.org
Tél: +41 22 799 0700
Fax: +41 22 799 0701